



## Estimation de la maison de mon papa décédé

Par **Tessier clement**, le **08/11/2018** à **09:24**

Bonjour,

J'ai perdu mon papa au mois d'avril.

Il habitait en Guadeloupe. Sa maison a été construite sur un terrain familial où il n'y a pas de titre de propriété. Cependant il était propriétaire de la maison.

Je précise que je suis son fils unique et je m'interroge sur les suites éventuelles de son bien.

Que dois je faire, comment procéder pour établir une estimation de la maison et devoir la vendre éventuellement à un membre de ma famille car je vis en Métropole.

Je suis dans le flou total... et cette situation me dépasse...

Merci d'avance pour votre aide précieuse.

Par **jodelariege**, le **08/11/2018** à **09:37**

bonjour , vous pouvez demander à une agence immobilière ou à un notaire de faire une estimation du prix de vente de votre maison.

Par **Visiteur**, le **08/11/2018** à **10:41**

Bonjour,

terrain familial ? ça veut dire quoi ? à qui appartient'il ?

Par **Tisuisse**, le **09/11/2018** à **08:18**

Bonjour,

De toute façon, la succession comportant un bien immobilier doit obligatoirement être gérée

par un notaire. Il faut donc, si ce n'est pas encore fait, faire ouvrir cette succession chez un notaire guadeloupéen.